

L'école privée et la démocratisation : sélection et processus

Paul Béland

Volume 4, numéro 2, printemps 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900077ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900077ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Béland, P. (1978). L'école privée et la démocratisation : sélection et processus. *Revue des sciences de l'éducation*, 4(2), 249–263. <https://doi.org/10.7202/900077ar>

Résumé de l'article

À l'aide des données du groupe de recherche A.S.O.P.E., nous tenterons d'évaluer l'à-propos de ces trois affirmations, à savoir :

- 1) les écoles privées sont au service des enfants de strate sociale forte,
- 2) elles drainent les meilleurs étudiants,
- 3) elles les dirigent vers les études supérieures.
- 4) elle est plus efficace que l'école publique.

L'école privée et la démocratisation: sélection et processus

Paul Beland *

RÉSUMÉ

À l'aide des données du groupe de recherche A.S.O.P.E., nous tenterons d'évaluer l'à-propos de ces trois affirmations, à savoir :

- 1) les écoles privées sont au service des enfants de strate sociale forte,
- 2) elles drainent les meilleurs étudiants,
- 3) elles les dirigent vers les études supérieures.
- 4) elle est plus efficace que l'école publique.

Depuis plusieurs années, nombre de débats sur l'éducation au Québec impliquent l'école privée. Pour soutenir leur position, certains tenants comme certains opposants se réfèrent à l'idéal démocratique. Les premiers voient dans l'école privée un élément nécessaire à la liberté de choix des parents alors que les seconds l'accusent de se consacrer à la reproduction de l'élite. Elle enseignerait aux étudiants d'origine sociale élevée et se consacrerait à la formation des futurs professionnels, des étudiants qui s'inscriront à l'Université, laissant au secteur public la formation des techniciens, des étudiants qui termineront un cégep professionnel. De plus, elle drainerait les meilleurs éléments, les plus doués, et par conséquent affaiblirait le système public.

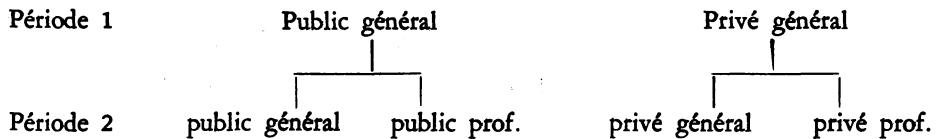
D'autres fondent leur argumentation sur l'efficacité des écoles privées. Elles constitueraient un milieu plus formateur, plus stimulant. Les perturbations du secteur public au cours des dernières années affecteraient les performances et motivations à l'étude des étudiants.

*Béland, Paul : assistant de recherche, Université Laval.

À l'aide des données du groupe de recherche A.S.O.P.E.², nous tenterons d'évaluer l'à-propos de certaines affirmations, à savoir :

- 1) l'école privée sélectionne en fonction de l'origine sociale des étudiants
- 2) elle draine les étudiants doués
- 3) elle privilégie la formation des futurs universitaires
- 4) elle est plus efficace que l'école publique.

Pour détecter l'effet des écoles, nous emploierons des données longitudinales. Notre échantillon se compose d'étudiants qui ont répondu à un premier questionnaire en 1971-72 alors qu'ils étaient en secondaire 1 et à un second questionnaire en 1973-74 alors qu'ils étaient en secondaire 3. Dans cette perspective, la notion de filières, de réseaux³ scolaires est fort utile. Ainsi, au lieu de définir la position des étudiants dans le système scolaire par leur inscription à un moment donné à l'école publique ou privée, au programme général ou professionnel, nous considérerons qu'en secondaire 1 les étudiants s'inscrivent dans l'un des deux réseaux suivants : le programme général du secteur public ou le programme général du secteur privé. Par la suite, chacun de ces réseaux se divise en deux sous-réseaux par l'ajout du programme professionnel. Ainsi à la période 1, il y a deux réseaux qui à la période 2 se différencient en sous-réseaux. Schématiquement nous avons :



Nous ne nous intéresserons qu'aux réseaux public général et privé général, et qu'aux institutions francophones. Pour préciser les critères de sélection, nous verrons les caractéristiques de la clientèle des deux réseaux en 1971-72 selon l'origine sociale, la réussite et les aspirations scolaires. Les données recueillies en 1973-74 permettront de comparer l'évolution des étudiants et d'évaluer l'un par rapport à l'autre les réseaux public et privé. Finalement, ces informations nous amèneront à définir une des fonctions spécifiques de l'école privée dans la société québécoise.

Notre échantillon compte 2114 individus, 1830 appartiennent au secteur public et 284 au secteur privé. Il n'inclut que les étudiants qui de 1971-72 à 1973-74 sont demeurés au programme général dans le même secteur d'enseignement. Les étudiants qui n'étaient pas dans le même secteur et le même programme aux deux périodes sont exclus. Pour corriger certaines distorsions de la distribution de notre échantillon relativement à la distribution des étudiants telle qu'évaluée par le Ministère de l'Éducation (Ministère de l'Éducation, 1974), nous avons dû pondérer l'échantillon⁴. Après

pondération, nous avons 10816 étudiants au public et 658 au privé, pour un total de 11474.

Les relations observées seront évaluées par le coefficient gamma accompagné d'un test de significativité (Goodman et Kruskal, 1963 ; Loether et McTavish, 1974). Le gamma d'ordre zéro, le gamma d'ordre un et le gamma conditionnel seront utilisés. Le premier évalue la relation entre deux variables, le gamma d'ordre un évalue cette relation lorsqu'elle est contrôlée par une troisième, et le gamma conditionnel évalue cette relation pour chacune des valeurs de la variable contrôle.

Les étudiants de 1971-72

Les données de la période 1 (1971-72) appuient l'hypothèse voulant que l'école privée soit au service d'une élite. Le tableau 1 montre que 3% des étudiants de la strate inférieure fréquentent l'école privée, contre 8% pour ceux de la strate moyenne et 23% pour ceux de la strate supérieure⁶.

La position scolaire des étudiants a été évaluée par deux indices : les résultats scolaires⁶, et les voies d'apprentissage⁷ (allégée, moyenne ou enrichie) des cours de français. Le tableau 2 révèle que l'école privée reçoit plus que sa part d'élèves doués. Cinquante-six pour cent des étudiants du secteur privé obtiennent de fortes notes contre 43% du secteur public. Le deuxième indice de la position scolaire confirme la première observation, 85% des étudiants du secteur privé sont en voie enrichie contre 35% du secteur public. Toutefois, sachant que les étudiants de la strate supérieure se retrouvent davantage au privé, qu'ils obtiennent généralement de meilleurs résultats scolaires et sont plus souvent en voie enrichie (tableau 1), on peut se demander si les relations observées ne seraient pas fallacieuses.

Tableau 1

Distribution en pourcentage (%) selon les strates sociales

Strates ⁸	Secteur privé	Notes fortes en 1971-72	Rythme enrichi	N _p	N
Inférieure	3	40	33	7519	1363
Moyenne	8	51	44	3235	586
Supérieure	23	55	62	720	164
Total	6	44	38	11474	2114
Gamma	.54*	.21*	.30*		

Tableau 2

Distribution en pourcentage (%) selon les secteurs d'enseignement

Secteur	Notes fortes en 1971-72	Rythme enrichi	N _p	N
Public	43	35	10817	1830
Privé	56	85	658	284
Total	44	38	11474	2114
Gamma	.25*	.82*		

Le tableau 3 démontre qu'il n'en est rien. De plus, lorsque la relation secteur d'enseignement/résultats scolaires est contrôlée par les strates sociales, elle devient plus forte (gamma d'ordre zéro : .25 ; gamma d'ordre un : .34). L'observation de ce dernier tableau explique l'augmentation du coefficient lorsque la relation est contrôlée. La proportion d'étudiants d'origine inférieure qui obtiennent de fortes notes est plus élevée à l'école privée (64%) qu'à l'école publique (39%), alors que chez les étudiants d'origine supérieure, le phénomène s'inverse. Une plus grande proportion d'entre eux obtiennent de fortes notes au secteur public (57% contre 48% au privé). La relation entre secteurs d'enseignement et rythmes d'apprentissage n'est pas modifiée par la stratification sociale (tableau 3). L'école privée recrute donc uniformément à l'intérieur des strates sociales, elle ne sélectionne à l'intérieur de chacune que les étudiants suffisamment doués pour suivre le rythme enrichi.

Le statut de la variable « rythmes d'apprentissage » peut cependant être modifié. Au lieu de la définir comme un indice de la réussite scolaire au même titre que les résultats scolaires, elle peut être considérée comme un critère distinguant deux types de classes ou d'organisations ayant chacune un mode d'évaluation distinct. Selon cette hypothèse, les résultats scolaires de ces deux types de classes ne pourraient pas être assimilés les uns aux autres⁹. Le tableau 4 confirme cette hypothèse. Lorsque la relation secteurs d'enseignement / résultats scolaires est contrôlée par les rythmes d'apprentissage, le coefficient passe de .26 à -.08. On constate que les étudiants de rythme moyen réussissent mieux au privé alors que ceux de rythme enrichi réussissent mieux au public. La relation observée au départ n'était due qu'à la présence au public d'un plus grand nombre d'étudiants en voie moyenne.

Tableau 3

Distribution en % selon les strates sociales
et les secteurs d'enseignement

Strates	Secteurs	Notes fortes en 1971-72	Rythme enrichi	N _p	N	Gamma conditionnels	
Inférieure	Public	39	31	7266	1253	.45*	.83*
	Privé	64	83	254	111		
Moyenne	Public	50	41	2994	489	.09	.80*
	Privé	55	86	241	97	n.s.	
Supérieure	Public	57	55	557	88	-.19	.66*
	Privé	48	86	163	76	n.s.	
Total		44	38	11475	2039		
Gamma d'ordre zéro		.25*	.82*				
Gamma d'ordre un		.34*	.82*				

Les rythmes d'apprentissage sont donc fort importants dans l'attribution des résultats scolaires et dans le comportement des deux types d'écoles. On peut mener cette constatation plus loin et utiliser cette variable pour diviser à nouveau les réseaux. En introduction nous avons distingué, à l'intérieur du système scolaire, quatre réseaux selon les variables secteurs public-privé et formation générale-professionnelle. Les résultats obtenus jusqu'ici montrent que les rythmes d'apprentissage sont un critère de division de la formation générale aussi réel que la distinction du cours secondaire selon les types de formation générale et professionnelle. C'est-à-dire que considérer les étudiants de la formation générale comme appartenant à un seul réseau interdit l'observation de certains phénomènes (Rosenbaum, 1975).

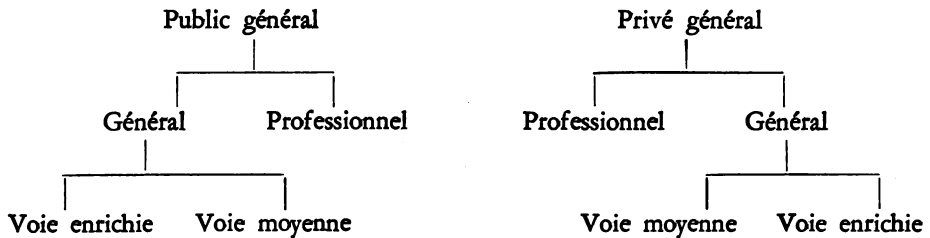
Les étudiants du secteur privé étant en grande majorité (85%) en voie enrichie, nous n'étudierons que ce groupe. Les données suivantes portent donc sur une sous-population : les étudiants des secteurs public ou privé recevant une formation générale en voie enrichie. Ces étudiants appartiennent maintenant à un ensemble plus finement défini et plus homogène.

Tableau 4

Distribution en % selon les rythmes d'apprentissage
et les secteurs d'enseignement

Rythmes d'apprentissage	Secteurs	Notes fortes en 1971-72	N _p	N	Gamma conditionnels
Moyen	Public	28	7027	1167	.63*
	Privé	64	100	37	
Enrichi	Public	72	3790	662	-.35*
	Privé	55	558	247	
Total		44	11475	2114	
Gamma d'ordre zéro		.25*			
Gamma d'ordre un		-.08*			

Notre schéma de départ doit être révisé pour intégrer les voies d'apprentissage. Nous aurons maintenant le schéma suivant :



Le tableau 5 montre que la sélection sociale se retrouve également parmi les étudiants de voie enrichie. Huit pour cent (8%) des étudiants d'origine inférieure sont au secteur privé contre 14% pour ceux d'origine moyenne et 31% pour ceux de strate supérieure. On constate également que les résultats scolaires ne sont plus liés à l'origine sociale. C'est-à-dire que la classification des étudiants selon les rythmes d'apprentissage est un processus d'écumage passablement efficace qui permet de trier selon les habilités scolaires indépendamment de l'appartenance sociale. Par contre les secteurs d'enseignement (tableau 6) ne sont pas des filtres aussi sûrs, les résultats scolaires étant inégalement répartis entre les secteurs et ce au profit des écoles publiques.

Tableau 5
Voie enrichie / 1971-72
Distribution en % selon les strates sociales

Strates	Secteurs	Notes fortes en 1971-72	Université 1971-72	N _p	N
Inférieure	8	69	38	2466	497
Moyenne	14	72	55	1435	295
Supérieure	31	68	65	447	117
Total	13	70	46	4348	989
Gamma	.43*	.03 n.s.	.36*		

Tableau 6
Voie enrichie / 1971-72
Distribution en % selon les secteurs d'enseignement

Secteurs	Notes fortes en 1971-72	Université 1971-72	N _p	N
Public	72	43	3790	662
Privé	55	70	558	247
Total	70	46	4348	909
Gamma	-.35*	.51*		

Peut-on conclure que le secteur privé reçoit de façon générale les moins bons étudiants ? Le tableau 7 spécifie cette affirmation. L'écart entre les résultats scolaires est plus important dans la strate supérieure (27%) que dans la strate inférieure (7%), ce qui indique une sélection différentielle. Plus l'origine sociale est élevée, plus les critères d'accessibilité sont faibles. Les familles de strates inférieures n'envoient à l'école privée que les enfants ayant de fortes chances de réussite scolaire, alors que les familles d'origine supérieure sont moins exigeantes.

Les étudiants du secteur privé prévoient des études universitaires¹⁰ (tableau 6) de même que ceux d'origine supérieure (tableau 5). Le contrôle de la relation secteurs d'enseignement / études prévues par la stratification sociale n'amène guère de changement (tableau 7). Relativement aux aspirations scolaires, l'école privée sélectionne uniformément dans les trois strates. Elle recrute surtout ceux qui manifestent le désir de poursuivre des études universitaires, et ce indépendamment de la stratification sociale.

Tableau 7
Voie enrichie / 1971-72
Distribution en % selon les strates sociales
et les secteurs d'enseignement

Strates	Secteurs	Notes fortes en 1971-72	Université 1971-72	N _p	N	Gamma conditionnels
Inférieure	Public	69	36	2256	400	-.15 n.s. .46*
	Privé	62	60	210	91	
Moyenne	Public	75	53	1277	211	-.45* .42*
	Privé	52	73	208	84	
Supérieure	Public	76	58	307	51	-.55* .47*
	Privé	49	79	140	66	
Total		70	46	4348	909	
Gamma d'ordre zéro		-.35*	.51*			
Gamma d'ordre un		-.29*	.45*			

Les données de 1971-72 montrent que la sélection à l'école privée fonctionne en deux temps. Sont d'abord retenus, sans égard à l'origine sociale, ceux qui sont en mesure de suivre la voie enrichie et qui manifestent le désir de poursuivre des études universitaires. Puis vient une seconde sélection telle qu'une origine sociale supérieure compense pour des notes faibles.

Les secteurs public et privé de 1971-72 à 1973-74

Les données présentées portaient sur un groupe d'étudiants de secondaire I, c'est-à-dire que la majorité de nos étudiants de l'école privée sont à leurs premiers pas dans ce secteur d'enseignement. On peut alors faire les hypothèses suivantes. Première-

ment, si ces étudiants prévoient davantage des études supérieures lorsqu'ils sont à l'école privée, ceci ne serait pas dû à ce type d'école, mais à une pré-socialisation, à leur situation avant l'entrée dans ce secteur. Deuxièmement, les résultats scolaires au secteur privé ne sont pas supérieurs à ceux du secteur public parce que le laps de temps est trop court pour permettre à l'école privée de faire sentir son effet.

Pour mieux analyser les deux secteurs d'enseignement, nous allons observer ces *mêmes* individus deux ans plus tard, soit en 1973-74. Ces résultats ne nous informent évidemment pas sur la pré-socialisation, mais ils permettent de distinguer la sélection de l'effet des types d'organisations sur les étudiants.

Les données de 1973-74 confirment les résultats de 1971-72 (tableau 8). Elles mettent en relief la sélection de 1971-72 davantage qu'un effet particulier de l'école privée sur les étudiants. Les résultats scolaires fléchissent d'une façon générale. Toutefois, cette baisse affecte davantage les étudiants d'origine inférieure ou moyenne du secteur public et inversement les étudiants d'origine supérieure du secteur privé. Cette observation appuie l'hypothèse d'une sélection différentielle de l'école privée. Ce secteur d'enseignement reçoit des strates inférieure et moyenne surtout les bons étudiants. C'est-à-dire ceux qui maintiennent leurs performances, alors que les familles de strate supérieure envoient indistinctement leurs enfants à l'école privée ou encore surtout leurs enfants « problèmes ».

Tableau 8

Distribution en % selon les strates
sociales et les secteurs d'enseignement

Strates	Secteurs	Notes fortes en 1973-74	Université en 1973-74	N _p	N	Gamma conditionnels	
Inférieure	Public	44	26	2256	400	.04 n.s.	.37*
	Privé	46	43	210	97		
Moyenne	Public	58	39	1227	211	-.26**	.62*
	Privé	44	73	208	84		
Supérieure	Public	62	63	307	51	-.60*	.16
	Privé	36	70	140	66		n.s.
Total		49	37	4348	909		
Gamma d'ordre zéro		-.18**	.52*				
Gamma d'ordre un		-.10 n.s.	.45*				

L'analyse des aspirations scolaires indique, comme les résultats académiques, que les secteurs d'enseignement n'exercent pas un effet important sur les étudiants. Dès 1971-72, les études prévues sont fortement liées aux secteurs d'enseignement, il est donc difficile de leur attribuer les relations observées en 1973-74. Celles-ci confirment plutôt des phénomènes déjà connus.

Chez les étudiants d'origine inférieure, le coefficient gamma passe de .46 en 1971-72 à .37 en 1973-74, indiquant l'homogénéisation des étudiants des deux secteurs et soulignant l'inefficacité particulière des politiques scolaires face aux étudiants d'origine sociale inférieure. Au contraire les étudiants de strate moyenne y sont particulièrement sensibles. L'école représente pour cette strate le moyen par excellence d'ascension sociale, et la culture familiale les rend disponibles à la socialisation scolaire. On remarquera que pour cette strate, le coefficient passe de .42 à .62. Quant aux étudiants d'origine supérieure, leur parcours scolaire est déterminé davantage par leur statut social que par l'école. Alors que 30% des étudiants obtiennent de forts résultats scolaires, 70% désirent poursuivre des études universitaires, ce qui indique l'indépendance relative de ces deux variables.

Conclusion

De notre premier groupe d'étudiants, appartenant aux secteurs public ou privé et recevant une formation générale nous avons constaté certains phénomènes. Les étudiants d'origine sociale moyenne et supérieure sont sur-représentés à l'école privée. La relation entre les secteurs d'enseignement et les résultats scolaires, qui de prime abord semblait juste, s'est avérée fautive sous l'éclairage des rythmes d'apprentissage.

L'effet de cette dernière variable sur la relation secteurs d'enseignement / résultats scolaires nous a amené à croire que la formation générale ne constituait pas un réseau scolaire mais plutôt deux réseaux, le premier étant formé des étudiants en voie moyenne et le deuxième des étudiants en voie enrichie. Quatre-vingt-cinq pour cent des étudiants du secteur privé étant en voie enrichie (tableau 3), nous avons conclu que la véritable clientèle de ce secteur n'était que ce dernier groupe d'étudiants.

Nos données ont été réexaminées en ne comparant que les étudiants des secteurs public ou privé inscrits à un cours de français en voie enrichie. Il est apparu que la fréquentation du secteur privé n'est pas directement liée à la stratification sociale, il s'agit d'un phénomène plus complexe qui se réalise en deux étapes. La première implique les rythmes d'apprentissage, la seconde les résultats scolaires.

Les données de 1971-72 portant sur l'ensemble de la population (rythme moyen et enrichi) montrent d'une part que l'école privée sélectionne en fonction des rythmes d'apprentissage indépendamment de la stratification sociale (tableau 3), et d'autre part que les rythmes d'apprentissage sont liés à l'origine sociale. Les étudiants des strates moyenne et supérieure étant davantage en rythme enrichi et l'école privée sélectionnant

surtout les étudiants en rythme enrichi, il faut s'attendre à une sur-représentation de ces strates à l'école privée.

À cette étape de l'analyse on ne peut donc pas accuser l'école privée d'une pratique sélective en fonction de l'origine sociale. La sur-représentation des étudiants d'origine moyenne et supérieure est plutôt due à une distribution inégale des habiletés scolaires par d'autres institutions sociales qui exercent leur action avant l'entrée des étudiants au niveau secondaire. L'école privée utilise cette distribution inégale des habiletés pour recruter sa clientèle, et entretenir sa réputation voulant qu'elle forme l'élite future. Si l'accusation d'une pratique sélective en fonction de l'origine sociale ne tient pas, il semble qu'il serait juste de la taxer d'une sélection en fonction de la destination sociale. Elle admet principalement les étudiants de rythme enrichi, c'est-à-dire ceux qui par leurs capacités ont le plus de chances de poursuivre des études universitaires, et à l'intérieur de ce groupe particulièrement doué elle sélectionne surtout ceux qui manifestent le désir de poursuivre de telles études (tableaux 7 et 8).

Lorsque l'origine sociale de la clientèle scolaire est analysée en fonction des résultats scolaires plutôt que des rythmes d'apprentissage, elle apparaît comme un déterminant de la fréquentation des secteurs d'enseignement. Nous avons vu (tableau 7) que les étudiants de rythme enrichi, d'origine moyenne ou supérieure sont sur-représentés au secteur privé malgré de meilleurs résultats au secteur public.

Ce phénomène peut s'expliquer par la thèse de R. Boudon (1973) définissant les processus sociaux par un mécanisme économique de décision rationnelle. Les étudiants d'origine supérieure seraient proportionnellement plus nombreux à l'école privée et seraient moins sélectionnés selon leurs résultats scolaires, parce que ces familles sont plus disposées à investir dans l'école privée. Les sommes investies dans ce secteur représentent une plus petite proportion du revenu pour les familles à haut niveau de vie que pour les familles à faible niveau de vie. Les premières sont disposées à effectuer cette dépense même s'il n'y a pas une garantie de réussite scolaire, c'est-à-dire même si leurs enfants n'obtiennent pas de fortes notes. Au contraire, les secondes n'investiront que s'il y a une forte garantie, que si leurs enfants obtiennent de bons résultats.

Les données de l'année 1973-74 tendent à confirmer cette hypothèse. Les résultats scolaires des étudiants des strates inférieure et moyenne fréquentant le secteur public baissent plus rapidement qu'au secteur privé indiquant une forte sélection. Le phénomène s'inverse chez les étudiants de strates supérieures, ceux-ci accédant à l'école privée indépendamment de leur habileté scolaire.

Nos données permettent d'ajouter à cette interprétation. Au lieu de considérer le rapport entre l'école et les familles nous porterons notre attention sur le rapport entre l'école et la stratification sociale. Nous avons constaté d'une part qu'il est difficile d'affirmer que l'école privée a un effet distinct de l'école publique, les effets constatés en 1973-1974 étant en majeure partie dus à la sélection du 1971-72. D'autre

part si les familles des strates inférieure et moyenne envoient à l'école privée leurs meilleurs étudiants, celles des strates supérieures inscrivent leurs enfants « problèmes ». Il semble que les premières veulent donner à leurs enfants les meilleures chances d'avenir, alors que les secondes tentent de récupérer les enfants difficiles.

L'école privée ne joue donc pas le même rôle face aux différentes strates sociales. Et on peut ajouter qu'inversement les strates sociales ne jouent pas le même rôle face à l'école privée. Les strates inférieure et moyenne se fiant à tort au mandat historiquement accordé à l'école privée quant à la formation de l'élite, y envoient leurs enfants (Ryan, 1966 ; Kamens, 1971). Conséquemment, elles financent l'école privée et lui assurent une clientèle suffisante pour se maintenir. Quant à la strate supérieure, elle entretient l'image de supériorité, de prestige. « Les clientèles de l'école secondaire privée » (Gadbois, 1976) se distinguent donc en deux groupes. Pour le premier, cette école est un piège, leurs enfants réussiraient aussi bien à l'école publique et ce sans frais ; pour le second, elle est une bouée de sauvetage.

L'école privée n'est pas apparue plus efficace que l'école publique, nos données confirmeraient plutôt l'hypothèse inverse. Par contre le secteur privé reçoit proportionnellement plus d'étudiants inscrits en rythme enrichi et destinés aux études universitaires. Il ne sélectionne pas directement selon l'origine sociale des étudiants, mais demeure au service de la strate supérieure. Tout se passe comme si sa fonction sociale spécifique consistait à récupérer des enfants de familles aisées qui éprouvent des difficultés scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Bédard, R., et al., *Analyse descriptive des données de la première cueillette: les étudiants*. Université Laval, Université de Montréal, 1976.
- Bédard, R., Garon-Audy, M., *L'indécision professionnelle des étudiants de niveau collégial II*. Atelier spécial sur la recherche A.S.O.P.E. Colloque sur l'Information scolaire et professionnelle, Université de Sherbrooke, 1973.
- Béland, P., *Notes méthodologiques: un test de significativité pour le coefficient GAMMA*. Québec, A.S.O.P.E., Université Laval, 1977, Texte photocopie.
- Bélangier, P.W., Rocher, G., « Le projet de recherche : Étude des aspirations scolaires et des orientations professionnelles des étudiants (ASOPE) », in *L'orientation professionnelle*, 8, (No 2), 1972, 114-127.
- Boudon, R., *L'inégalité des chances*. Paris : Armand Colin, 1973.
- Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système*. Paris : Éditions du Seuil, 1977.
- Gadbois, L., *Les clientèles de l'école secondaire privée*. Montréal : Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (C.A.D.R.E.), 1976.
- Goodman, L.A., Kruskal, W.H., « Measures of Association for Cross Classifications III : Approximate Sampling Theory », in *Journal of the American Statistical Association*, vol. 58, 1963, 310-364.
- Jencks, C. et al., *Inequality: A Reassessment of the Effect of Family and Schooling in America*. New York : Basic Books, 1972.
- Kamens, D.H., « The College « Charter » and College Size : Effects on Occupational Choice and College Attribution », in *Sociology of Education*, 44, (No 3), 1971, 270-296.
- Karabel, J., « Community College and Social Stratification », in *Harvard Educational Review*, 42, (No 4), 1972, 521-562.
- Katzman, M.T., *The Political Economy of Urban Schools*. Cambridge : Harvard University Press, 1971.
- Loether, H.J., McTavish, D.G., *Inferential Statistics for Sociologists*, Boston, Allyn and Bacon Inc., 1974.
- Ministère de l'Éducation. *Statistiques de l'enseignement 1971-72, Clientèles scolaires*. Québec : M.E.Q., 1974.
- Nooman, R.D., « Semantics of Equality of Educational Opportunity », in *Teachers College Record*, 76, (No 1), 1974, 62-88.

- Rosenbaum, J.E., « The Stratification of Socialization Process », in *American Sociological Review*, 40, (No 1), 1975, 48-54.
- Ryan, W.F., (1966). « L'Église et l'éducation au Québec », in P.W. Bélanger et G. Rocher (1970). *École et Société au Québec*. Montréal : HMH, (pp. 181-208).
- Snyders, G., *École, classe et lutte des classes*. Paris : P.U.F., 1976.
- Spaeth, J.L., « The Allocation of College Graduates to Graduate and Professional Schools », in *Sociology of Education*, 41, (No 4), 1968, 342-349.
- Williams, T., « Educational Ambition : Teachers and Students », in *Sociology of Education*, 48, (No 4), 1975, 432-456.

NOTES

1. Cet article s'inscrit dans le cadre du projet ASOPE. On trouvera plus de détails dans : Bélanger, P.W. et Rocher, G. (1972). Le projet de recherche : étude des aspirations scolaires et professionnelles des étudiants (ASOPE), in *L'orientation professionnelle*, 8, (No 2), pp. 114-127. L'auteur tient à remercier les membres de l'équipe ASOPE pour leurs commentaires critiques sur les versions antérieures de ce texte et le Ministère de l'Éducation du Québec (FCAC-DGES) pour son appui financier.
2. a. Pour une description du projet A.S.O.P.E. : Bélanger, P.W. et Rocher, Guy (1972).
b. Pour une description de l'échantillon du projet A.S.O.P.E. : Bédard, R. et al. (1976).
3. Ce terme n'est pas utilisé dans le sens strict donné par G. Snyders (1976).
4. Une description des opérations effectuées sur l'échantillon peut être obtenue sur demande à l'auteur.
5. La catégorisation des individus selon les strates sociales repose sur la classification de l'occupation des pères selon l'échelle de B.R. Blishen (1967). La strate supérieure regroupe globalement les professionnels, cadres supérieurs, propriétaires et gérants de grosses entreprises (codes 6 et 7) la strate moyenne comprend les techniciens, les représentants de commerce, les contremaîtres, opérateurs, propriétaires et gérants de petites entreprises (codes 4 et 5), et la strate inférieure les ouvriers semi-spécialisés, les manœuvres et journaliers (codes 2 et 3).
6. Les étudiants devaient déclarer leurs résultats scolaires pour l'année en cours.
7. En 1973-74, les étudiants identifiaient le numéro de leur cours de français.
8. a. Pour tous les tableaux : N_p : nombre pondéré ; * : significatif à .01 ; ** : significatif à .05 ; h.s. : non significatif. Le test de significativité a été calculé sur N plutôt que sur N_p ;
b. Conformément à la tradition, les strates sociales sont qualifiées d'inférieure, moyenne et supérieure. Les termes faible, moyenne et forte seraient plus conformes au nouveau courant d'analyse stratégique (Boudon 1973 ; Crozier et Friedberg, 1977) et indiquent que la stratification sociale réfère au contrôle politique, économique et culturel de l'environnement plutôt qu'à une vague notion de prestige.
9. Williams, T. (1975) observe une relation semblable entre les résultats scolaires et les programmes général / professionnel.
10. Les étudiants devaient répondre à la question « Jusqu'où vous attendez-vous de poursuivre vos études en fait ? »